# Cahier des charges – Demande de devis concernant une prestation d'évaluation par la recherche d'une expérimentation de tiers lieux

## N° de référence : GIP202602

**Contexte :**

Créés en 2021 dans le cadre d'une expérimentation nationale, les ESJ visent un double objectif : améliorer l'accès aux services pour les jeunes, en particulier dans les territoires où l'offre est dispersée ou difficilement accessible, et renforcer la coopération entre les acteurs locaux. Leur implantation privilégie les zones rurales, de montagne, périurbaines ou relevant de la politique de la ville. Aujourd'hui, 17 sites pilotes, répartis sur tout le territoire, sont en activité. Chaque projet est né d'un diagnostic territorial partagé, associant l'ensemble des acteurs concernés.

Le fonctionnement des ESJ repose sur un partenariat fort entre l'Éducation nationale (via l'EPLE support), les collectivités locales, les opérateurs jeunesse et emploi, les associations et d'autres institutions comme les CAF, les ARS ou les missions locales.

Cette organisation permet de mobiliser les ressources de chaque partenaire et de coordonner les interventions autour de l'EPLE support. Les ESJ bénéficient d'un financement de l'État dans le cadre de France 2030, opéré par la Banque des Territoires pour le compte du Secrétariat général pour l'investissement (SGPI), complété par des apports des partenaires locaux.

Chaque ESJ développe un programme d'actions adapté aux besoins et aux priorités de son territoire. Cela peut prendre la forme d'ateliers de prévention, de permanences pour l'orientation scolaire et professionnelle, d'accompagnement à Parcoursup, de projets culturels et artistiques, de médiation numérique ou encore de soutien à la mobilité locale et internationale. Des activités sportives et citoyennes sont également proposées pour favoriser l'engagement et l'ouverture.

L'académie de Nancy-Metz porte 4 ESJ sur les sites de Gérardmer, Cirey-sur-Vezouze, Mirecourt et Schoeneck.

**Objet de la prestation :**

Les 4 expérimentations ESJ de l'académie vont prendre fin au 31/12/2026. Au-delà, les dynamiques, animations et partenariats mis en place se poursuivrons car cette expérimentation a permis de pérenniser la mise en place sur plus de 15 tiers lieux sur des territoires prioritaires.

Dans le cadre de la fin de l'expérimentation des 4 ESJ nous souhaitons faire appel à un prestataire pour évaluer les dispositifs ESJ mis en place

**Spécificités de l'évaluation :**

La mission d'évaluation portera sur 4 points inhérents au fonctionnement de ces dispositifs en territoires.

Les typologies / les thématiques des projets accompagnés et les modalités d'accompagnement des ESJ

La diversité et la mobilisation des publics accueillis dans les ESJ

Les partenariats établis et l'écosystème des ESJ

La recherche de financements et les modalités de pérennisation des projets impulsés

Le prestataire retenu devra prévoir un temps d'analyse des dossiers de candidature des ESJ ainsi que des bilans annuels et des indicateurs de suivi de ces dispositifs.

**Plannification et modalités de réalisation :**

Les jeudi seront à privilégier pour organiser les temps de rencontre, d'échanges et de recueil des données avec les ESJ

Le prestataire retenu mènera sa mission en autonomie

Le travail de recueil, d'analyse et dévaluation devra être finalisé pour le 31/12/2026

Le prestataire devra présenter son évaluation, et les recommandations lors d'une réunion de restitution à proposer au plus tard en début d'année 2027. Le prestataire devra aussi présenter son travail d'évaluation dans un document de synthèse.

**Remise de l'offre :**

Le budget maximum alloué à cette prestation est de 15 000€ TTC

Les candidats devront transmettre un devis accompagné d'un document de présentation, la description de leur démarche d'évaluation et d'un tableau de synthèse présentant leurs expériences sur des prestations similaires.

Les propositions seront à transmettre à l'adresse suivante :

Sebastien.meyer1@ac-nancy-metz.fr

Avant le vendredi 16 octobre 2026 à 12h00

**Critères de sélection :**

Prix proposé = 40%

Qualité de la proposition d'intervention = 35%

Expérience du candidat dans des prestations similaires = 20%

Performance environnementale = 5% (optimisation des déplacements liés à la mission, sobriété des modalités de travail et de restitution)

**Renseignements d'ordre administratif et technique :**

M. Sébastien MEYER

Sébastien.meyer1@ac-nancy-metz.fr